

Journal des traducteurs Translators' Journal

Mot français - sens anglais

Corporation des Traducteurs Professionnels du Québec

Volume 2, Number 3, 3e Trimestre 1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061393ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061393ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Corporation des Traducteurs Professionnels du Québec (1957). Mot français - sens anglais. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(3), 131–132. <https://doi.org/10.7202/1061393ar>

Revue Technique du Tourisme (organe trimestriel de l'Académie) et bénéficieront d'un séjour d'une semaine dans un hôtel de la Principauté de Monaco ou d'un autre pays.

Puisque nous parlons de tourisme, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que l'Académie internationale a publié deux lexiques portant "sur les mots et termes propres au tourisme", définis en 5 langues (français, anglais, allemand, espagnol et italien) Ce sont le *Dictionnaire international du tourisme*, Imprimerie Nationale de Monaco, 1953, 197 p., et le *International Travel Dictionary*, Imprimerie Nationale de Monaco, 1955, 215 p. On y trouve la définition et la traduction de termes tels que : *motel* (mais non *boatel*), *milk-bar*, *miceline* (par extension, *autorail*), *lodge* donné comme U.S. (et le Canada alors ?) "a hotel or inn, generally located in a country area and frequently providing sports facilities", qui n'est pas traduit ! ; *super-highway* et *parkway* qui renvoient tous deux à *motorway* (autoroute); *car ferry* (traduit en français par "car ferry" !); *caravan* (avec renvoi à "trailer", U.S.), traduit par roulotte ou *caravane* (un joli calque, digne des Mille et Une Nuits) et *Carnet de passage en douane*, traduit en anglais par "carnet de passage en douane" pour faire plaisir à Punch.⁽²⁾ Le calque *réservation* y est officiellement consacré, malheureusement sans définition, bien qu'on oppose *location* (*hier*; *booking* ?), *place réservée* (*reserved seat*), *ticket garde place* (*seat reservation ticket*). Il faudrait pourtant s'entendre et je persiste à faire des réserves sur *réservation*; j'en fais aussi, d'ailleurs, sur nombre de traductions, qui d'une part consacrent un usage essentiellement européen (dans le cas de l'anglais surtout, c'est très gênant), et qui passent simplement à côté de difficultés très réelles d'autre part, comme par exemple pour *dude ranch*, *roomette*, *coach*, *depot*, *summer camp*, etc. Pourtant, l'édition anglaise porte la mention "Anglo-American Edition". Ceci dit, l'ouvrage est utile et surtout par les définitions données, qui permettent de juger de l'extension des traductions proposées.

J.-P. V.

(2) L'édition française donne *passage*, l'édition anglaise, *passages*. Il y a d'ailleurs d'assez nombreuses fautes d'impression, ce qui retire de la valeur à l'ouvrage malgré les listes d'errata.



MOTS DE PASSE

¶ [La *Corporation des Traducteurs Professionnels du Québec* nous demande d'ouvrir nos pages à une rubrique pratique reflétant les préoccupations linguistiques de ses membres. Nous accueillons bien volontiers cette suggestion de la Corporation; sans donc la présenter une seconde fois à nos lecteurs, disons que ces textes retiendront certainement l'attention de tous, puisqu'ils émanent d'un groupe professionnel qui a journalièrement l'occasion d'apprécier les difficultés stylistiques et sémantiques de la traduction. Dans la mesure où "Mots de passe" appelle des commentaires, nous les publierons au *Coin du Lecteur*. Enfin, pour faciliter l'utilisation de cette rubrique, un *Index des mots cités* sera inclus dans le dernier fascicule de chaque volume du JOURNAL.]

(1) *Mot français — sens anglais :*

Certains mots anglais, dont l'origine est évidemment la même que celle des termes français analogues, ont sur ce dernier l'avantage de ne pas être péjoratifs. Nous pensons ici au mot *aggressive* et à ses dérivés. Il est clair que le sens lit-

téral en est le même qu'en français (du latin "agressio", attaque, attaquer). Cependant, avec l'usage, ce terme a poli, dans la langue d'Albion, plusieurs de ses aspérités premières. De nos jours, *to be aggressive*, c'est avoir du cran, de l'initiative. En somme, c'est manifester une qualité, offrir un actif. En français — peut-être sommes-nous moins pressés d'évoluer — les mots "agressif" et "agressivité" ont gardé leur sens primitif, qui n'est pas favorable. "L'agression" est "une attaque non provoquée" et un "agressif" est "porté à attaquer, à provoquer les autres". Autrement dit, c'est un belliqueux. N'est-il pas opportun de souligner la nuance et de protester contre l'abus déjà répandu des mots "agressifs" et "agressivité" dans le sens purement anglais ?

(2) *Un anglicisme visible :*

De plus en plus, à cause de l'avènement de la télévision, sans doute, on "visualise" à peu près n'importe quoi. Exemple : "On visualise un conte, un récit, une situation, etc." Evidemment, l'acception adoptée ici est abusivement tirée de l'anglais "visualize" (évoquer, se faire une image de). Le mot *visualiser* est bien français, mais pas dans le même sens. Il signifie "rendre visible un phénomène qui ne l'est pas normalement". La sémantique en fait plutôt un terme propre aux questions scientifiques, aux sujets concrets. Il ne semble pas qu'elle permette de l'employer à toutes les sauces comme nous le faisons, pour traduire l'idée de *représentation* ou *d'évocation mentale*.

(3) *Au téléphone :*

Nous sommes tous coupables d'incorrections et d'anglicismes horribles au téléphone. A commencer par le petit "hello" artificiel que plusieurs d'entre nous substituent volontiers, avec un certain snobisme, à un "allo" franc et beaucoup plus naturel pour des gens de langue française. Il serait long et peut-être fastidieux de s'attaquer à toutes les erreurs "téléphoniques", mais nous tenons au moins à relever les plus courantes et surtout les plus choquantes. Ainsi, par exemple, on entend constamment dire "J'ai un téléphone à faire", "Je fais un téléphone", etc. On "attend" également "un téléphone"... et, tout ce temps-là, il est évident qu'il ne s'agit pas d'un appareil mais bien d'une communication téléphonique. Selon le dictionnaire, le vocable *téléphone* ne s'applique qu'à "l'instrument qui permet de reproduire à distance la parole ou tout autre son". Si, désormais, nous faisons disparaître cette licence, si nous *attendions, recevions, faisons des appels téléphoniques*, si nous avions recours à la *communication*, est-ce que ça ne serait pas plus juste, plus élégant ?

Nous pourrions aussi parler du *standard* au lieu du *switchboard*, et, à plus forte raison, de *l'interurbain* au lieu du *longue distance*, si général et si carrément anglais.

(4) *Obtenir !*

Dans tous les pays du monde, le consommateur achète des produits. Mais dans la province de Québec, le consommateur, plus habile ou plus favorisé, "obtient" des produits.

Ainsi, il obtient une maison de son agent d'immeuble (qui ne demande pas mieux que de la lui vendre); il obtient un billet d'autobus du conducteur (exploit rare aux heures d'affluence); il va même jusqu'à obtenir une lotion capillaire bien connue en braquant la pointe de son revolver sur n'importe quel dépositaire de son choix.

Est-ce à dire qu'il faille tant parlementer, faire des démarches, ruser ou menacer pour acheter un quelconque article dans la province de Québec ? Evidemment, non. Le pauvre Québécois a déjà bien assez de mal à obtenir ce qu'il revendique naïvement sans argent : qu'on le laisse au moins acheter tranquillement ce qu'il peut se payer !

Le dictionnaire est assez clair : obtenir, c'est "parvenir à se faire accorder ce qu'on demande, parvenir à un effet, à un résultat". On obtient donc une faveur, un emploi, un éclairage, ou la main de sa bien-aimée. On n'obtient malheureusement pas assez de bon français dans notre publicité.